

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



ACCOMPAGNATEUR - CAMPS DE JOUR **DIRECTION LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE** **POSTES SAISONNIERS – 28 POSTES DISPONIBLES**

Avec une population avoisinant les 90 000 habitants, la Ville de Brossard connaît un essor extraordinaire. Maintenant la douzième ville en importance au Québec, Brossard foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité économique, sociale et communautaire hors du commun. Elle est une municipalité à dimension humaine qui propose un parfait amalgame d'urbanité et de nature. Brossard constitue aujourd'hui un environnement exceptionnel pour vivre, se divertir et y travailler.

Venez relever des défis à la hauteur de vos attentes et aidez-nous à façonner le Brossard de demain!

Sous la responsabilité du Superviseur, l'accompagnateur accompagne les enfants de 5 à 15 ans ayant des besoins particuliers dans le programme des camps de jour. L'accompagnateur facilite l'intégration de ces enfants tout en assurant un encadrement sécuritaire.

Qualifications et exigences

- Formation secondaire, collégiale ou universitaire;
- Être un étudiant âgé de 16 ans et plus;
- Expérience dans le milieu des camps ou dans un milieu connexe;
- Habileté à encadrer et à animer des enfants;
- Expérience avec les jeunes;
- Certification valide en secourisme, un atout;
- Grand sens de l'organisation et de la communication;
- Leadership, esprit d'équipe, maturité et dynamisme.

La période de travail est approximativement de la fin juin à la mi-août et l'horaire de travail est d'environ 40 heures par semaine comprenant des quarts de travail de jour et de soir (occasionnellement). Le salaire horaire et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Les candidats sélectionnés devront être disponibles toutes les fins de semaine à compter du 18 mai et quelques soirs. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées et convoquées à une entrevue de sélection de groupe le **7 avril 2019**.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel au plus tard le **18 mars 2019** ou à postuler sur la section [Carrière](#) de notre site Internet.

VILLE DE BROSSARD

Direction loisir, culture et vie communautaire
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : camps@brossard.ca
Référence : S-2019-03 - Accompagnateur